



La transformation commence ici 



Ségur Vague 2 Ask Me Anything Ségur Imagerie Vague 2

Mardi 25 novembre 2025

Quelques règles pendant ce webinar



Merci de bien vouloir **couper vos micros** et **caméras** lorsque vous ne prenez pas la parole.



Merci de bien vouloir poser vos questions lors de la séance **via le chat** et en fin de session lors de la séquence Questions / Réponses en **levant la main**.



Ce webinar est enregistré. Le **replay** ainsi que le **support** présenté seront mis à disposition dans l'espace industriel.





Mathieu BAJAT

Expert - Interopérabilité
technique



Nathalie BAUDINIERE

Responsable TF imagerie



Armand COLLIN

Responsable de comptes –
Accompagnement ENS



Cette Ask Me Anything (AMA) s'adresse aux **Editeurs** de **Solutions logicielles** éligibles au référencement Ségur Vague 2 par l'ANS, sur les dispositifs RIS (Radiology Information System ou Système d'information Radiologique) et DRIMbox (Partage d'imagerie médicale).



Cette nouvelle session vous permet :

- D'**échanger directement avec nos experts** sur vos questions relatives aux dispositifs RIS et DRIMBox
- De **disposer d'informations** concernant les spécifications DRIMBox et les outils proposés par l'ASP
- D'avoir de la **visibilité sur les dernières Q/R** ajoutées à la FAQ Ségur



Vous pouvez accéder à l'ensemble des ressources Ségur :

- Portail Industriels : [Le Ségur du numérique pour les entreprises du numérique en santé](#)



Agenda

- 1 • Questions & Réponses
- 2 • Mises à jour mineures des spécifications DRIMbox
- 3 • Rappel sur les outils proposés par l'ASP
- 4 • Dernières FAQ publiées
- 5 • Calendrier des prochaines sessions
- 6 • Conclusion



Agenda

- 1** • Questions & Réponses
- 2** • Mises à jour mineures des spécifications DRIMbox
- 3** • Rappel sur les outils proposés par l'ASP
- 4** • Dernières FAQ publiées
- 5** • Calendrier des prochaines sessions
- 6** • Conclusion



Dispositif RIS - Télé radiologie

Question :

Concernant l'exigence RIS.TLR/INT.02, de notre compréhension de cette spécification, le RIS doit faire office de PFI pour les comptes rendus issus du logiciel de télé radiologie.

- Pourquoi le logiciel de télé radiologie ne communique pas directement (via la PFI) le CR directement au DMP ?
- Le document reçu est déjà validé et le consentement est recueilli au niveau de la plateforme de télé radiologie. Pourquoi est-ce au RIS de faire cette liaison ?

Réponse :

Nous vous invitons à suivre le webinaire dédié sur le sujet prévu le 27 novembre, dont le support et le replay seront mis à disposition sur le site de l'ANS.

Un ensemble de travaux ont été engagés pour encadrer une normalisation des flux et des workflows entre les logiciels RIS et les plateformes de télé radiologie.

Le périmètre de ce cadre a été fixé par le livre blanc sur la téléradiologie annexé au DSR RIS.

Le workflow ciblé couvre :

- la transmission de la demande d'actes d'imagerie, accompagnées des métadonnées spécifiques au projet DRIMbox.
- la production et la validation du compte rendu depuis la plateforme de télé radiologie, pour alimentation DMP
- Enfin la structure d'imagerie doit pouvoir mettre en œuvre un tel workflow sans être dépendante d'une PFI.



👉 [Pour en savoir plus, inscrivez-vous au webinaire pour les éditeurs RIS et téléradiologie : normes et étude fonctionnelle le 27/11](#)



Dispositif RIS - DMP

Question :

L'exigence **SC.DMP/PSC.40** spécifie que : "Le système DOIT être homologué CNDA pour intégrer le DMP profil consultation et alimentation par API Pro Santé Connectée conformément au « Guide d'intégration DMP « [DMP4] » ».

Ce mode d'alimentation du DMP avec authentification PSC suppose que l'utilisateur est devant son écran (jeton PSC valide) et donc une authentification directe.

En parallèle, l'exigence **SC.DMP/ALI/PROG.02** spécifie que : "Le système DOIT programmer l'envoi systématique et automatique des TYPE_DE_DOCUMENT au DMP conformément au CI-SIS lorsqu'ils sont validés par l'utilisateur et sans nécessiter une action complémentaire de sa part. L'ordre d'envoi ne DOIT pas être exécuté directement à la validation du document, il DOIT prévoir une exécution différée." Cela relève d'une authentification indirecte.

La seconde exigence ne nous semble pas compatible avec une connexion PSC puisque le délai d'envoi différé implique que l'envoi du document au DMP puisse se faire sans que l'utilisateur ne soit encore devant son écran.

- Pourriez-vous nous éclairer sur ce qui est attendu avec l'exigence SC.DMP/PSC.40 pour l'alimentation par API Pro Santé Connectée ?
- Quel est le cas d'usage fonctionnel visé ?
- Est-il possible d'alimenter le DMP en authentification indirecte tout en réservant à la consultation, l'authentification en API Pro Santé Connectée ?



Dispositif RIS - DMP

Réponse :

L'alimentation par API Pro santé connectée et par authentification indirecte (certificats ORG) correspondent à la capacité du RIS à répondre à des situations particulières. Il est donc obligatoire d'obtenir les homologations CNDA pour l'alimentation par API PSC et en authentification indirecte.

- En particulier, pour l'alimentation, l'authentification indirecte (par certificat ORG) facilite l'alimentation automatique de MES puisqu'elle peut se faire sans que le médecin et / ou la secrétaire ne soi(en)t connecté(s) au RIS. Dans ce cas, il est tout à fait possible de réaliser l'alimentation DMP via authentification indirecte et la consultation par authentification directe.
- Cependant, l'alimentation automatique n'oblige pas une authentification indirecte. Il est en effet possible et utile dans certains cas de mettre en œuvre l'alimentation automatique par API Pro santé connectée.
 - En particulier, l'alimentation automatique du DMP via API PSC peut être intéressante dans des cabinets où la mise à jour des certificats est contraignante (SCM avec certificats sur RPPS-rang et changement fréquent dans les équipes de radiologues) et où les CR peuvent être envoyés dans le DMP alors que le médecin est connecté au RIS via PSC (sa session dure 4h).
 - Dans ce cas, l'envoi du CR via API Pro santé connectée peut être avantageux car il évite les erreurs liées aux certificats manquants ou périmés.



Dispositif DRIMBox – Autres Q/R

Exigences DRIMbox :

- **DMP/CONF.15** : Comment réaliser la preuve de l'exigence DMP/CONF.15 pour la DRIMbox ?
- **INS** : Pourquoi les traits identités "nom utilisé, prénoms de naissance et prénom utilisé" ne sont-ils pas utilisés dans les champs de l'appel contextuel comme les autres champs, plutôt que de les récupérer dans un des documents renvoyés après un premier appel au DMP ?
- **FRANCE CONNECT +** : Qu'en est-il de FRANCE CONNECT + et de l'exigences associée ?
- **Indicateurs / statistiques** : Questions sur le fichier de statistiques en attente de réponse.

Connexions PSC : Les connexions PSC nécessitent de vider souvent les caches et de redémarrer le navigateur pour récupérer une connexion avec la carte CPS. Le problème est-il connu ?

Outils de l'ANS : Lors du passage de la réponse WADO RS dans le validateur, le résultat est "DONE FAILED". L'erreur suivante est rencontrée lors de la réponse : « missing http version at line 1 ». Est-ce à cause de la réponse #status# : HTTP/1.1 200 OK qui n'est pas dépendant de la réponse ?





Agenda

- 1 • Questions & Réponses
- 2 • Mises à jour mineures des spécifications DRIMbox
- 3 • Rappel sur les outils proposés par l'ASP
- 4 • Dernières FAQ publiées
- 5 • Calendrier des prochaines sessions
- 6 • Conclusion



Les **récents échanges** ont pu engendrer un ensemble de **modifications mineures applicables aux spécifications projet DRIMBox et visionneuse**. Ces ajustements sont le fruit du traitement des tickets de support soumis par l'écosystème DRIM-M, quelques erreurs ont été corrigées et des précisions apportées sans remettre en cause les exigences structurantes.



Par conséquent, une nouvelle publication des spécifications projet DRIMBox et visionneuse a été récemment effectuée, version 1.1.4. Deux déclinaisons de chaque spécification sont accessibles : avec ou sans marques de révision.

La **majorité** des ajustements apportés aux **spécifications projet DRIMBox et visionneuse** ne concernent pas les **exigences** présentes au sein de ces référentiels et reportées sur le **REM DRIM-M**.

Ainsi, seules **3 exigences** ont été **supprimées des spécification projet DRIMBox et visionneuse** suppressions déjà communiquées lors d'un précédent AMA :

- **DB.SO.34**
- **DB.SO.106**
- **DB.VI-SO.116**



L'ANS met à disposition une **Foire Aux Questions** permettant notamment de tracer les impacts associés aux ajustements de référentiels : [Lien vers la FAQ](#)



Les **récentes modifications** apportées aux **spécifications projet DRIMBox et visionneuse** peuvent être résumées de la manière suivante (liste non exhaustive) :

- 1) Suppression des mentions relatives à l'implémentation d'un mécanisme associé à la **vérification de l'habilitation** des PS auprès de la **matrice DMP** prévue à cet effet.
- 2) Modification de la **description des transactions associée à l'exigence DB.CS.159** afin d'indiquer les **transactions DMP mises en œuvre par une solution DRIMBox**. (Alignement avec le Guide D'intégration DMP)
- 3) Reformulation du paragraphe associé à la figure n°13 afin de préciser le mécanisme permettant à la **fonction consommatrice DRIMBox** de procéder au **choix du certificat à présenter dans le cadre d'une connexion mTLS** associée à une transaction WADO-RS. Suppression de la mention DMP qui est hors du contexte de la discussion.
- 4) Précisions du comportement à adopter par la **fonction source DRIMBox** dans le cadre de la **réception d'un certificat IGC-Santé absent de la liste blanche DRIM-M**. (Erreur remontée en cas d'échec de la vérification de la DRIMbox dans la liste blanche) apport d'une précision.
- 5) Ajustements divers permettant de **clarifier la définition de certains messages d'audit**.





Agenda

- 1 • Questions & Réponses
- 2 • Mises à jour mineures des spécifications DRIMbox
- 3 • **Rappel sur les outils proposés par l'ASP**
- 4 • Dernières FAQ publiées
- 5 • Calendrier des prochaines sessions
- 6 • Conclusion



Une fois que votre solution sera référencée, les demandes de financement seront à déposer sur le guichet ASP : <https://segurnum.asp-public.fr/>.

En attendant, pour **préparer les démarches administratives**, vous pouvez faire un enrôlement anticipé sur le guichet ASP.

Il donne accès :

- Au **simulateur de fichier JSON (vérification du format)**
- À la **vérification des modèles de bons de commandes**



👉 [Pour réécouter le webinar dédié aux démarches de financement de la prestation principale](#)





Agenda

- 1 • Questions & Réponses
- 2 • Mises à jour mineures des spécifications DRIMbox
- 3 • Rappel sur les outils proposés par l'ASP
- 4 • **Dernières FAQ publiées**
- 5 • Calendrier des prochaines sessions
- 6 • Conclusion



Dispositif RIS

- 1) Dans le chapitre de "Gestion et partage des documents de santé" du Référentiel d'Exigences Minimales (REM), à quoi correspond l'**exigence CDA.DD.05** ?
<https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels/9763>
- 2) Dans le chapitre de "Sécurité des SI" du Référentiel d'Exigences Minimales (REM), à quoi correspondent les **exigences SC.SSI/IAM.91 et SC.SSI/IAM.92** ?
<https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels/9789>
- 3) Dans le chapitre de "Gestion de l'Identité Nationale de Santé" du Référentiel d'Exigences Minimales (REM), à quoi correspondent les **exigences SC.INS.13 et SC.INS.15** ?
<https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels/9777>



Dispositif DRIMBox

- 1) Dans le chapitre de "**Sécurité des SI**" du Référentiel d'Exigences Minimales (REM), à quoi correspond l'**exigence IAM.92** ?
<https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels/9871>
- 2) De quelle manière la **réponse à l'appel initié par un système RIS/DPI** concernant la transaction d'appel contextuel vers une solution DRIMBox doit elle être traitée
<https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels/10549>
- 3) Les différents paramètres mentionnés au sein de l'**URL d'accès à la visionneuse associée** à la fonctionnalité source DRIMBox doivent-ils respecter une contrainte de formalisme particulière ?
<https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels/10551>
- 4) La mention de l'**autorité d'affection de l'identifiant IPP** au sein de la requête d'appel contextuel doit-elle répondre à une contrainte de formalisme ?
<https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels/10553>
- 5) Changements liés au jeu de test de l'**exigence SC.INS/va1.72.01**
<https://industriels.esante.gouv.fr/faq-des-industriels/9903>





Agenda

- 1 • Questions & Réponses
- 2 • Mises à jour mineures des spécifications DRIMbox
- 3 • Rappel sur les outils proposés par l'ASP
- 4 • Dernières FAQ publiées
- 5 • **Calendrier des prochaines sessions**
- 6 • Conclusion



Jeudi 27 novembre de 16h à 18h

Atelier webinaire pour les éditeurs RIS et téléradiologie : normes et étude fonctionnelle

Au programme de cet atelier :

Présentation de l'étude fonctionnelle

Une analyse des usages et besoins en téléradiologie sera présentée, afin de mieux comprendre les parcours, les contraintes et les attentes des professionnels et éditeurs.

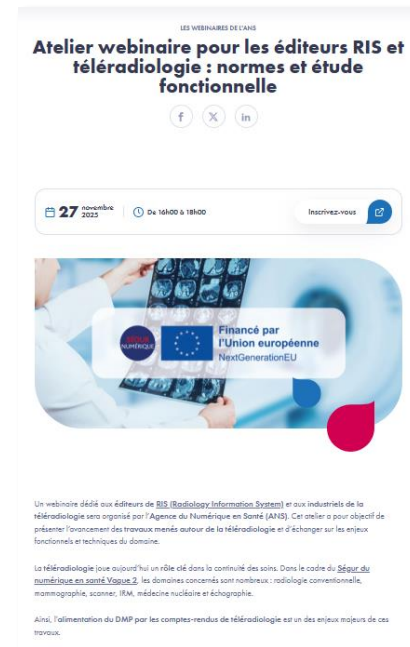
Normes et standards pour l'interopérabilité

L'interopérabilité est un pilier du Ségur et une condition essentielle pour assurer des échanges fluides et sécurisés entre RIS, PACS et plateformes de téléradiologie.

L'atelier reviendra sur les principaux standards envisagés pour les travaux. Cette étude vise à aider les éditeurs à mieux anticiper les impacts sur leurs solutions et à soutenir la conformité aux exigences du Ségur.

Session questions / réponses

Une large place sera laissée aux échanges avec les participants. Les éditeurs pourront poser leurs questions techniques ou organisationnelles (architecture, sécurité, conformité, bonnes pratiques, perspectives d'évolution...).



[Cliquez ici pour vous inscrire à l'atelier](#)



Mercredi 10 décembre de 16H à 17H Webinaire Certificats

Au programme de ce webinaire :

- Quels **certificats** faut-il retirer ?
- Quel **identifiant** de structure utiliser ?
- Quelles sont les **modalités pour obtenir ces certificats** ?
- Quelles sont les **consignes** pratiques pour leur mise en œuvre ?



[Cliquez ici pour vous inscrire à l'atelier](#)



Agenda

- 1 • Questions & Réponses
- 2 • Mises à jour mineures des spécifications DRIMbox
- 3 • Rappel sur les outils proposés par l'ASP
- 4 • Dernières FAQ publiées
- 5 • Calendrier des prochaines sessions
- 6 • Conclusion



Merci d'avoir suivi ce webinaire !

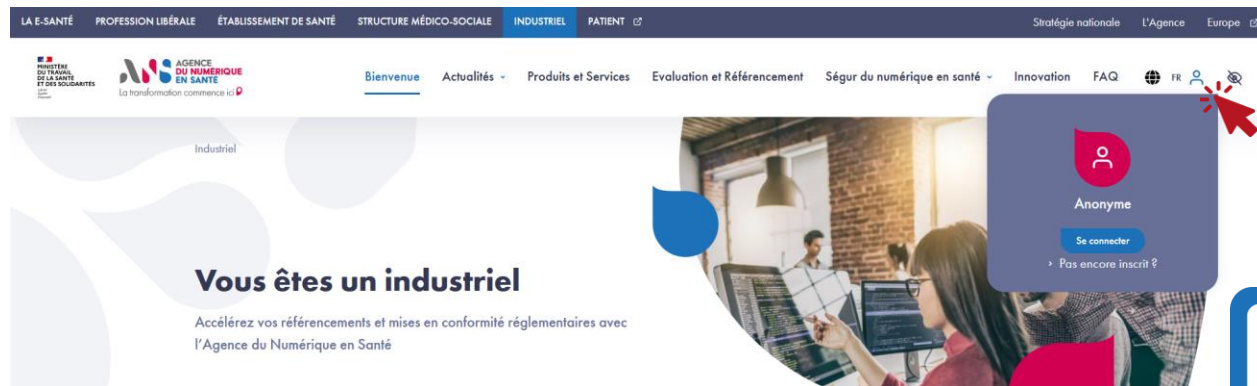
**Nous vous invitons à répondre à ce rapide
questionnaire et nous laisser votre avis**

AMA | Ségur Vague 2 – Imagerie

<https://sondage.esante.gouv.fr/index.php/252678?lang=fr>



Ressources à disposition sur l'Espace Authentifié



Pour découvrir l'Espace Authentifié et profiter des fonctionnalités clés, laissez vous guider à travers notre guide utilisateur interactif.



La page dédiée au Guide : [Espace Authentifié – Portail Industriels](#) | [Activez votre compte et accédez à tous les services personnalisés](#)



Découvrez le guide !



La transformation commence ici 



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante_gouv_fr



[linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)

[linkedin.com/showcase/engage-pour-la-esante](https://www.linkedin.com/showcase/engage-pour-la-esante)

